AVIS DE NON-OBJECTION
POUR LE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE PASSATION DE CONTRAT D'ACHAT OU DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UN PROJET

Processus achat / subvention Expertise France

RQ : *Cet avis de non-objection s'inscrit dans le cadre du processus achat / subvention d'Expertise France et correspond à un acte de contrôle interne. Il est donc à annexer au PV de contractualisation et à conserver par le chargé de projet dans le fonds de dossier avec l'ensemble des pièces de la passation.*

CARACTERISTIQUES DU PROJET DE CONTRAT :

Objet du projet de contrat	Fourniture de prestations d'assistance juridique et technique au Ministère des finances de l'Algérie (Direction générale des impôts) pour la mise en œuvre opérationnelle du contrôle des comptabilités informatisées (article 20 ter du code des procédures fiscales).
Lieu d'exécution	Algérie ou à distance
Estimation du besoin (€) en HT ou TTC	Forfait en Euros : 130 000 € HT
Personne habilitée à signer le(s) contrat(s)	☐ Responsables de pôle DG, SG, IMPL, RCCI, DRH et DAF : jusqu'à 40K €HT ☒ Responsables de pôle DO : jusqu'à 200K €HT ☐ Directeurs de département hors DO (DAJ, DSI, DMG, CCH, COM, DSP et DSO) : jusqu'à 200K €HT ☐ Directeurs de département DO : jusqu'à 500K €HT ☐ Directeurs de département DRH et DAF : jusqu'à 500K €HT pour le DRH / jusqu'à 500K €HT et jusqu'à 1M €HT en l'absence du DG pour le DAF ☐ Secrétaire général : jusqu'à 500K €HT et jusqu'à 1M €HT en l'absence du DG ☐ Adjoints à la Direction des opérations : jusqu'à 1M €HT en l'absence du DGA ☐ Directeur général Adjoint en charge des opérations : jusqu'à 1M €HT ☐ Directeur général : jusqu'à 10M et au-delà après approbation des organes compétents (CAP ou CA)
Paiement devise	☒ Euros ☐ autres (préciser) :
Référence PLACE	
Code CPV PLACE	
Type et forme de contrat	☒ **Achats :** Contrat d'achat à prix : ☒ Forfaitaire (Marché) ☐ Unitaire ☐ Mixte Accord-cadre : ☐ Multi-attributaires ☐ Mono-attributaire

Expertise France
SIRET : 808 734 792 00035
40, Boulevard de Port-Royal - 75005 Paris – France

	☐ À bons de commande (BC), préciser le montant maxi sur la durée totale du contrat : …… ☐mixte f/BC ☐à Tranches ☐ À marchés subséquents ☐ **Système d'acquisition dynamique (SAD)** Catégories : ☐ SAD unique ☐ Divisé en catégories (liste : ……) Durée de validité du SAD : …… Montant estimatif total sur la durée : …… ☐ **Achats CPS EI** ☐ **Subvention**
Catégorie(s)	☒ **Service**
Allotissement	☒ Non, motif retenu et justification propre au marché : • ☒ **L'objet du marché ne permet pas d'identifier des prestations distinctes** susceptibles de constituer des lots séparés. • ☐ **Expertise France n'est pas en mesure d'assurer elle-même l'organisation, le pilotage et la coordination** de plusieurs lots. • ☐ **La dévolution en lots séparés serait de nature à restreindre la concurrence.** • ☐ **La dévolution en lots séparés risquerait de rendre l'exécution techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse.** • ☐ **Pour une entité adjudicatrice uniquement :** la dévolution en lots séparés risquerait de conduire à une procédure infructueuse. ☐ Oui, nombre et objet des lots:
Durée [en mois]	4 mois
Durée ferme ou reconductible (préciser si la reconduction est tacite ou expresse)	Durée ferme : ☒ Oui ☐ Non, préciser : Reconduction : ☐ Tacite ☐ Expresse
Origine des fonds – Bailleur	☐ Centre de coût (budget siège ou bureau mutualisé ou CAM) : _____ ☒ Budget projet, code projet : 22GEF0C094 Nom du projet : PAGFAL (Appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie) Nom du bailleur : Union européenne
Contrat principal	NDICI-GEO-NEAR 2022/440-691-PC23464
Réglementation régissant la procédure de passation	☒ Règlement des Marchés Publics et des Subventions (RMPS) ☒ Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique français. ☐ Cas d'exclusion d'application de la réglementation, préciser :

AVIS DE NON-OBJECTION SUR PROCÉDURE DE PASSATION ENGAGÉE

Procédure de passation pour les Contrats d'achat	☒ Procédure adaptée ouverte (MAPA) ☐ Procédure adaptée (MAPA) restreinte (présélection de 5 entreprises) ☐ Procédure adaptée (MAPA Travaux) marché inférieur à 5 404 000 € HT ☐ Appel d'offres ouvert travaux marché supérieur ≥ 5 404 000 € HT

	☐ Appel d'offres ouvert ☐ Appel d'offres restreint ☐ Procédure avec négociation ☐ Procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence - Gré à gré **[À partir de 40K€ HT]** ***fondement juridique ou disposition du RMPS applicable ; justification*** *(annexer la justification)* ***; seuil de saisine obligatoire pour ANO : 40 K€ HT selon les règles internes***
Procédure pour les Subventions	☐ Appel à projet restreint ☐ Appel à projet ouvert *(annexer la justification)* ☐ Modalité de guichet (*annexer la justification)* ☐ Consultation sur liste restreinte *(annexer la justification)* ☐ Attribution directe **[à partir de 40K€ HT]** *(annexer la justification)*
Ancrage juridique et justification	Procédure adaptée ouverte : publication PLACE
Achat Responsable	**Considérations environnementales** ☐ Oui ☒ Non - Le marché public comprend une ou des clause(s) environnementale(s) *comme condition d'exécution* : ☐ Oui ☐ Non - Le marché public comprend une ou des clause(s) environnementale(s) *comme spécification technique* (ou exigences fonctionnelles) : ☐ Oui ☐ Non - Le marché public comprend un ou des critère(s) environnemental(aux) *comme critère d'attribution du marché* : ☐ Oui ☐ Non - Marché dont l'objet est la protection et la valorisation de l'environnement : ☐ Oui ☐ Non **Considérations sociales marché supérieur au seuil européen>=200K€** ☐ Oui - Le marché public comprend une ou des clause(s) sociale(s) comme *condition d'exécution* : ☐ Oui ☐ Non - Le marché public comprend une ou des clause(s) sociale(s) comme *spécification technique* (ou exigence fonctionnelle) : ☐ Oui ☐ Non - Le marché public comprend un critère social comme critère *d'attribution du marché* : ☐ Oui ☐ Non ☐ Non (Motif de dispense et justification) :
Modalités de publication	☐ Publication sur GEX (CPS EI uniquement) ☒ Plateforme PLACE avec mise en concurrence ouverte : **obligatoire pour toute procédure [achat hors CPS EI] à partir de 40K€ HT** ☐ Plateforme PLACE avec mise en concurrence restreinte - *Désignation des entreprises présélectionnées et leurs adresses mail* :

	☐ Plateforme POPS **obligatoire pour toute procédure de subvention à partir de 40K€ HT** - *Si gré à gré ou consultation sur liste restreinte : désignation de l'entité(s) présélectionnée(s) et son adresse mail ci-après :* ☐ Plateforme PLACE sans publicité ni mise en concurrence (attribution directe dument justifiée) : **obligatoire pour toute procédure de gré à gré [achat hors CPS EI] à partir de 40K€ HT** - *Désignation de l'entreprise concernée et son adresse mail :*
Modalités de publicité	**Jusqu'à 90k :** ☐ Canal pertinent (presse locale et/ou spécialisée, site internet du projet, site spécialisé, plateforme e-marchéspublics…) : *nommer ici le canal choisi* **Entre 90k et le seuil de procédure formalisée (200k) :** ☐ e-marchéspublics (achats en France) ☐ DG Market (achats à l'étranger) ☐ Autre journal d'annonce légal **Au-delà du seuil de procédure formalisée ≥200K € :** ☐ Journaux officiel de l'Union Européenne (JOUE)
Désignation des évaluateurs (obligatoire quelle que soit la procédure) (nombre impair)	- Bernard LIMAL - Tamara LARBI - Lucas Rapeau
Désignation des assesseurs	N/A
Désignation des observateur non-permanents	Vincent RIVET
Objectif d'entrée en vigueur du contrat	20/11/2026

AVIS DE NON-OBJECTION SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION PROPOSE MOYENNANT LA PRISE EN COMPTE DES MODIFICATIONS SUIVANTES :

Modifications et commentaires intégrés en suivi des modifications dans la version ci-jointe du dossier de consultation composé de :	
Documents concernés	**Modifications / Remarques**
Point de vigilance particulier	☒ Sans objet ☐ oui, préciser :
Origine des fournitures	☒ Sans objet ☐ oui, préciser :
Question propriété intellectuelle	☒ Sans objet ☐ oui, préciser :

Achat éco-responsable	☐ *applicable ? prévue dans quelle pièce et à quel article ? sous quelle forme : spécification, condition d'exécution ou critère ?* ☒ non-applicable
Achat socio-responsable	☐ *applicable ? prévue dans quelle pièce et à quel article ? sous quelle forme : spécification, condition d'exécution ou critère ?* ☒ non-applicable
Remarque générale sur le dossier de consultation	

AVIS DE NON-OBJECTION SUR LISTE RESTREINTE

Modifications et commentaires intégrés en suivi des modifications dans la version ci-jointe de la grille d'analyse des candidatures	
Documents concernés	**Modifications / Remarques**

CALENDRIER DE PASSATION

Etapes successives de passation	Dates prévues initiales	Dates réelles
Saisine DAJ (cahier des charges finalisé)	**29/10/2026**	
Finalisation dossier de consultation	30/10/2026	
ANO Validation lancement procédure	02/11/2026	
Envoi en publication	**03/11/2026**	
Date limite de remise des offres	**17/11/2026**	
Analyse technique et financière	20/11/2026	
Comité d'évaluation Restreint (inf 200K€HT) ou Elargi (sup 200K€HT)	**20/11/2026**	
Signature PV contractualisation et envoi des lettres de rejet	23/12/2026	
Signature contrat et notification	**01/12/2026**	

[Encadré réservé pour l'ANO]

ANO DE LANCEMENT DELIVRE PAR :

Avis et commentaires	☒ Favorable ☐ Défavorable Autres commentaires :
Nom et Fonction (Juriste DAJ/RAJ/RAC/CCA)	Thioro Sarr, Chargée de mission achat, DO-CCA
Date	02/11/2026
Signature	